



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS



Besoins et comportement de l'animal

2^e Module FSIP pour détenteurs de cervidés

20.316 B



Date

Jeudi 10 septembre 2020

Lieu

Grande salle de Corcelles-sur-Chavornay
Rue des Hirondelles 18
CH-1374 Corcelles-sur-Chavornay
+41 (0)24 442 85 10

Public

Éleveur-euse-s de cervidés et toute personne intéressée.

Responsable

Pascal Python, AGRIDEA

Contenu

- Présentation des exigences du mentorat.
- Particularités des cervidés: espèces, comportement, besoins, etc.
- Gestion du troupeau des daims et des cerfs élaphe au fil des saisons.
- Problèmes de prédation et risques de perte des cervidés en enclos.

Remarques

Ce cours (module 2) est partie constituante de la formation spécifique et indépendante de la profession (FSIP) pour les éleveurs de cervidés. La participation aux 6 journées théoriques (6 modules), la réussite de l'examen écrit, et le mentorat (stage pratique chez un éleveur expérimenté) sont les trois conditions pour l'attestation FSIP et donc pour l'obtention de l'autorisation cantonale de détention d'animaux sauvages. Cette formation est organisée par AGRIDEA, le Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants (SSPR) section cervidés et l'association suisse des éleveurs de cervidés.

Programme détaillé

Jeudi 10 septembre 2020

Dès 08h30	Réception, café de bienvenue dans la salle de commune (rue des Hirondelles 18 à Corcelles-sur-Chavornay)	
09h00	Introduction à la FSIP-cervidés Exigences pour le mentorat	Pascal Python AGRIDEA pascal.python@agridea.ch
09h30	Particularités des cervidés <ul style="list-style-type: none">Anatomie, biologie, comportement, particularités des espèces de cervidés détenues en enclos	Nicola Dänzer Membre du comité de l'ASEC / Eleveur de daims nicola@optimix.ch
10h45	Pause-café	
11h00	Le troupeau de daims au fil des saisons	Nicola Dänzer
12h00	Repas de midi au restaurant « La Balance » (route de Penthérez 2 à Corcelles-sur-Chavornay)	
13h30	Le troupeau de cerfs au fil des saisons	Charrière Philippe IAG Grangeneuve Chef de l'exploitation de l'Abbaye de Sorens philippe.charriere@fr.ch
14h00	Prédation et principaux risques de pertes	Maire Etienne Éleveur de daims emaire@vonet.ch
14h30	Visite de l'élevage Dänzer <ul style="list-style-type: none">Présentation, spécificités, historique, exigences fondamentales nécessaires pour parcelles	Nicola Dänzer Membre du comité de l'ASEC / Eleveur de daims nicola@optimix.ch
16h00	Conclusions et évaluation du cours	Pascal Python, AGRIDEA
16h15	Fin de la journée	

Informations pratiques

Inscription

[20.316 B](#)

Délai d'inscription

Jeudi 3 septembre 2020

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.
Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

Pascal.Python@agridea.ch

Prix

Membres du SSPR <u>et</u> de l'ASEC :	CHF 250.–/module
Membres du SSPR <u>ou</u> de l'ASEC :	CHF 300.–/module
Autres participant-e-s :	CHF 350.–/module
Examen final :	CHF 180.–/examen final

Informations sur les avantages et prestations à devenir membre du SSPR, de l'ASEC, et formulaires d'adhésion

- **SSPR:** [informations](#), [formulaire d'adhésion](#) (détenteur n'ayant pas encore d'animaux, il est possible de devenir membre actif en inscrivant 1 comme nombre d'animaux)
- **ASEC :** [informations](#), [formulaire d'adhésion](#) (devenir membre actif ou passif = sans cervidés)

Les vacances (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel) se montent à CHF 50.– et **sont comprises dans le forfait**.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Désistement : Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.– sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil (restaurant). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Plan d'accès

Sur l'autoroute entre Lausanne et Yverdon, prendre la sortie 22 «Chavornay», puis prendre la direction «Vuarrens/Corcelles».

La salle se situe dans la maison de commune à **la rue des Hirondelles 18**.

Merci de vous référer au plan ci-dessous pour le parking.

